



Réforme des LP : des ajustements en trompe l'œil d'un ministère fragilisé. Le 12 décembre imposons le retrait !

COMMUNIQUÉ

Face à l'opposition d'un **front syndical unitaire** qui s'est notamment manifestée par le départ de l'ensemble des organisations syndicales de la Commission Spécialisée des Lycées, le ministère affolé a multiplié les bilatérales. La CGT Éduc'action a été reçue le mercredi 6 décembre, par les cabinets des ministres Attal et Grandjean. Alors que le ministère évoque un projet qui fait « consensus », **déniant ainsi le rejet massif de la réforme de la voie professionnelle par les personnels**, il a proposé des « bouger » dans le but de diviser l'intersyndicale et de désamorcer la mobilisation du 12 décembre.

Effectivement, **les ajustements, que nous considérons comme de « petits reculs » témoignent de sa fébrilité** mais révèlent surtout **un tripatouillage comptable** d'un volume global d'heures de cours en forte baisse. Au lieu de 203h les élèves perdent finalement 170h. La suppression de l'équivalent de 6 semaines d'enseignement. Les dispositifs de la réforme Blanquer sont fragilisés, mais les 8 semaines de cours perdues pour les imposer ne sont pas restituées.

Le ministère ajuste l'enveloppe horaire mais ne remet pas en cause la philosophie de la réforme. Les secondes et premières perdent un peu moins d'heures que dans le projet initial, en revanche en terminale la baisse est plus conséquente que prévue.

En terminale, le calendrier ubuesque est confirmé, tout comme les parcours diversifiés et leur réversibilité. Les 6 semaines en entreprise seront des PFMP gratifiées, et feront donc l'objet d'un suivi par l'équipe enseignante. Les élèves issues de milieux défavorisés seront peut-être enclines à choisir plutôt les PFMP à cause de cette gratification. **La réforme entamera largement la volonté de poursuites d'études des élèves !**

Les éléments de langage du Ministère se veulent rassurants, mais ne réussissent pas à masquer les menaces. **Ils nient le risque d'annualisation avec l'aménagement de l'année de terminale**, mais confirment des « réajustements » d'emploi du temps à partir de mai. Sur le parcours diversifié « poursuites d'études », une grille horaire « plus au moins fléchée » est désormais évoquée. L'autonomie de l'établissement, avec toutes les dérives possibles, reste de mise.

Pour respecter la « commande présidentielle », **cette réforme s'appliquera brutalement à l'ensemble des trois années à partir de septembre 2024** et dans la plus totale précipitation. L'année scolaire se trouve réduite de plusieurs semaines, **mais les programmes ne seront pas allégés !** Beaucoup d'aspects de cette réforme sont renvoyés à des textes qui ne sont pas encore écrits. Par exemple pour l'oral de chef-d'œuvre ou la PSE les modalités des épreuves ne sont pas encore vraiment pensées. **Le ministère demande de lui donner un blanc-seing !**

Plus que jamais, la CGT Éduc'action appelle avec toutes les organisations de l'intersyndicale, l'ensemble des personnels **à se mettre en grève le mardi 12 décembre et continue d'exiger le retrait** de cette réforme rétrograde.

Montreuil, le 7 décembre 2023